

Concours 2013-2014 pour des bourses de stage offertes par

le Réseau de recherche en sécurité routière

Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) lance un nouveau concours pour des bourses de stage de recherche dans le domaine de la sécurité routière sous la supervision d'un chercheur dans une université canadienne ou à l'étranger. Pour l'année universitaire 2013-2014, il y a une possibilité de deux à quatre bourses de stage. Le montant des bourses pour un stage dans une université à l'étranger est de 5 000 \$, et de 2 500 \$ pour un stage dans une université au Québec ou dans une autre province canadienne.

Les critères d'admissibilité pour les bourses de stage sont :

- Être inscrit à temps plein dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle dans un établissement universitaire québécois au moment de faire le stage.
- Le stage doit avoir lieu en 2014.
- Pour les étudiants inscrits au 2^e cycle, le nombre de trimestres complétés au début du stage doit être inférieur à 9. Pour les étudiants inscrits au 3^e cycle, le nombre de trimestres complétés au début du stage doit être inférieur à 12. Pour les étudiants qui ont fait un passage d'un programme de 1^{er} cycle directement à un programme de 3^e cycle, le nombre de trimestres complétés au début du stage doit être inférieur à 18.
- Être membre étudiant du RRSR ou pour un étudiant de 1^{er} cycle faire son stage sous la supervision d'un chercheur membre régulier du RRSR.
- Faire son projet de stage sur un sujet lié à la sécurité routière.
- La durée minimum du stage doit être de 8 semaines.

La demande de bourse pour un stage doit être préparée dans un fichier en format Word ou PDF [utilisez le format 8 1/2 po X 11 po (21,5 cm X 28 cm), la police Times New Roman, 12 points, et des marges d'au moins 0,8 po (2 cm)] et contenir, dans l'ordre, les informations suivantes :

- 1. Identification du candidat, parcours universitaire, distinctions et publications :
 - a) Nom, prénom, courriel.
 - b) Programme d'études dans lequel vous êtes inscrit, discipline, nom de l'établissement, année d'inscription, nom de votre directeur de recherche pour les étudiants au 2^e ou 3^e cycle.
 - c) Programme d'études universitaires antérieures (titre du diplôme, discipline, nom de l'établissement, année d'inscription, année d'obtention du diplôme).
 - d) Bourses et prix obtenus (organisme, montant, année d'obtention).
 - e) Publications : énumérez, en commençant par les plus récentes et par catégories, les publications avec arbitrage telles que les articles publiés dans une revue avec comité de lecture, les livres ou chapitres de livres publiés, les contributions à un ouvrage collectif,

les communications orales et par affichage. Faites mention, s'il y a lieu, de comptes rendus de conférence et actes de colloque (*proceedings*).

2. Une description du projet de stage et du milieu d'accueil (maximum 2 pages).

Vous devez aussi joindre à votre demande :

- 3. Une copie numérisée en format PDF de tous les relevés de notes de vos études universitaires (1^{er}, 2^e, 3^e cycles). Une copie non certifiée des relevés est acceptable.
- 4. Une lettre ou un courriel de la part du chercheur dans le milieu d'accueil qui accepte de superviser le stage. Il est suggéré que le milieu d'accueil complète le montant de la bourse de stage du RRSR.

Les demandes seront évaluées par un comité de chercheurs et experts dans le domaine de la sécurité routière en fonction des critères et de la pondération ci-après (100 points) :

<u>Critères</u>	<u>Pondération</u>
Excellence du dossier académique	40 %
• Pertinence et qualité du stage et du milieu d'accueil	60 %

Les demandes de complément de bourses doivent être transmises par courriel, en format Word ou PDF, à madame Johanne Dubois (<u>Johanne.Dubois@cirrelt.ca</u>) au plus tard le vendredi 8 novembre 2013 pour un stage débutant au trimestre d'hiver 2014, ou au plus tard le vendredi 7 mars 2014 pour un stage débutant à l'été ou l'automne 2014.

Seules les demandes complètes reçues par courriel avant ou à la date limite, seront acceptées.